

Du pain sur la planche: une politique alimentaire populaire pour le Canada

est le fruit d'une collaboration qui a réuni des centaines de personnes. Elles ont consacré bénévolement des milliers d'heures à élaborer d'une politique alimentaire qui reflète réellement les perspectives des Canadiens d'un bout à l'autre du pays.

Nous remercions les 3 500 personnes qui ont participé aux nombreux événements et discussions et qui, animées par leur vision d'un système alimentaire sain, équitable et écologique, ont participé à la création de la *Politique alimentaire populaire.*

Première publication en avril 2011



Ce document appartient à Creative Commons.

Vous pouvez utiliser librement ce texte
(le copier, le diffuser et le transmettre)
à condition d'en mentionner la source tel que précisé par
la Politique alimentaire populaire *

www.foodsecurecanada.org

Sécurité alimentaire Canada est une organisation nationale à base d'adhésion qui est engagée dans la lutte contre la faim et pour l'instauration d'un système alimentaire sain, équitable et écologique. Notre vision est définie dans

Du pain sur la planche : Une politique alimentaire populaire pour le Canada.

Du pain sur la planche

UNE POLITIQUE ALIMENTAIRE POPULAIRE POUR LE CANADA



Table des matières

Résumé	1
Pourquoi le Canada a-t-il besoin d'une politique alimentaire?	4
Le contexte général	5
Changer de cap	7
Présentation de la <i>Politique alimentaire populaire</i>	8
La souveraineté alimentaire	9
La plateforme de la <i>Politique alimentaire populaire</i>	. 10
■ La souveraineté alimentaire des peuples autochtones	. 10
■ La souveraineté alimentaire dans les communautés rurales et éloignées .	. 12
L'accès aux aliments dans les communautés urbaine	. 13
■ Agriculture, infrastructures et moyens de subsistance	. 15
■ Pêcheries durables et revenu décent pour les pêcheurs	. 16
■ Environnement et agriculture	. 17
■ La science et la technologie au service du système agroalimentaire	. 19
■ La politique alimentaire internationale	. 20
■ Des aliments sains et salubres pour tous	. 21
■ Démocratie alimentaire et gouvernance	23
Conclusion	25
Remerciements	. 26
NT-4	: ::



Du pain sur la planche : une politique alimentaire populaire pour le Canada

Résumé

Le contexte

Le Canada a impérativement besoin d'une politique alimentaire nationale. Près de deux millions et demi de Canadiens souffrent d'insécurité alimentaire, un grand nombre d'agriculteurs et de pêcheurs sont insolvables, l'environnement subit d'énormes pressions, l'obésité fait des ravages chez le quart des Canadiens, et nous sommes le seul pays du G8 qui ne possède pas de programme alimentaire national en milieu scolaire. De toute évidence, un changement de cap s'impose.

La nécessité de s'attaquer à ces problèmes est reconnue et des propositions de politiques alimentaires nationales ou de stratégies alimentaires sont en cours d'élaboration dans de nombreux secteurs de la société. Parmi eux se trouvent les cinq partis politiques fédéraux ainsi que des groupes influents de l'industrie agroalimentaire. La Politique alimentaire populaire se démarque de ces initiatives. Elle est la première politique alimentaire nationale élaborée par un vaste mouvement populaire intégrant tout un réseau diversifié et dynamique d'organisations et de personnes œuvrant à mettre sur pied un système alimentaire sain, équitable et viable.

La Politique alimentaire populaire intègre tout un mouvement de réflexion, de sensibilisation et d'action amorcé par des citoyens qui remettent en question l'organisation du système alimentaire actuel. Que ce soit en établissant un contact direct avec les producteurs alimentaires, en luttant pour la réintroduction de systèmes alimentaires autochtones ou en mettant sur pied des des conseils de politiques alimentaires, des citoyens d'un bout à l'autre du Canada posent chaque jour des gestes concrets qui sont en train de transformer notre système agroalimentaire. Il est grand temps que ces actions se reflètent dans les politiques.



Suite: Résumé

Le processus

Sur une période de deux ans, plus de 3 500 Canadiens ont participé à une initiative populaire sans précédent visant à définir des pistes menant à un système alimentaire pouvant répondre aux besoins de la population en matière d'aliments sains, acceptables et accessibles. La Politique alimentaire populaire se fonde sur dix documents de travail détaillés issus d'un vaste processus de consultation comportant notamment 350 tables rondes, des centaines de propositions de politiques alimentaires, des dizaines de téléconférences, des discussions en ligne, ainsi que trois conférences pancanadiennes. Ces documents de travail contiennent des recommandations adressées à l'ensemble du gouvernement, de même que des stratégies concrètes pour mettre en œuvre les changements proposés.



La proposition

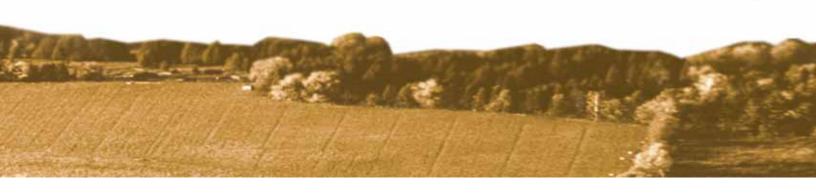
La Politique alimentaire populaire s'enracine dans le concept de souveraineté alimentaire. Il s'agit là d'une approche reconnue à l'échelle internationale, selon laquelle l'alimentation constitue un pilier fondamental de la santé et de la vitalité des individus, des collectivités, des économies et des écosystèmes. En bref, elle comporte les éléments clés suivants :

- Privilégier la consommation d'aliments produits localement (par exemple, par l'introduction de politiques d'approvisionnement local ou régional destinées aux institutions et aux grands détaillants en alimentation, l'agriculture soutenue par la communauté, les marchés publics, etc.);
- Soutenir les fournisseurs alimentaires dans le cadre d'un important virage vers une production et un approvisionnement écologique en milieux urbain et rural (par exemple, en favorisant l'agriculture écologique, la gestion collective des pêcheries, les systèmes alimentaires autochtones, etc.), sans oublier l'élaboration de politiques de soutien visant à favoriser une relève dans le secteur alimentaire;
- Promulguer et mettre en œuvre un solide programme de prévention et d'élimination de la pauvreté accompagnée d'objectifs mesurables et des échéanciers précis pour assurer que tous les canadiens aient accès à des aliments sains;
- Mettre en place une stratégie alimentaire destinée aux enfants et subventionnée à l'échelle nationale (comprenant un programme alimentaire dans les écoles, l'intégration de potagers en milieu scolaire et des programmes de sensibilisation aux questions reliées à l'alimentation) afin que tous les enfants aient en tout temps accès à l'alimentation nécessaire à une vie saine;
- S'assurer que les citoyens, en particulier ceux étant les plus marginalisés, participent aux décisions qui influent sur le système alimentaire.



La Politique alimentaire populaire est lancée en collaboration avec Sécurité alimentaire Canada, porte-parole du mouvement alimentaire canadien; elle réunit des groupes et des individus qui travaillent à l'instauration d'un système alimentaire sain, écologique et équitable, tant pour les producteurs que pour les consommateurs.





Introduction

La Politique alimentaire populaire est la toute première politique alimentaire canadienne élaborée par des individus et des organisations œuvrant au sein du mouvement alimentaire, un réseau en pleine expansion intégrant une grande diversité d'acteurs se penchant sur des questions reliées à l'alimentation, dont des organisateurs urbains de quartiers défavorisés, des agriculteurs, des pêcheurs, des Autochtones, des entrepreneurs, des nutritionnistes, des professionnels de la santé publique, des analystes de politiques, des universitaires, des employés de banques alimentaires, des membres d'organisations communautaires et à but non lucratif, des jardiniers et des cuisiniers. Sur une période de deux ans, plus de 3 500 personnes ont pris part à un processus de consultation populaire visant à définir une vision collective d'un système alimentaire sain, écologique et équitable qui puisse pourvoir

aux besoins de la population en matière d'aliments de qualité, acceptables et accessibles.

Le mouvement alimentaire canadien est une force de changement puissante, diversifiée et en plein essor. Les personnes qui y participent sont unies par la valeur qu'elles accordent à l'alimentation comme pilier fondamental de la santé et de la vitalité des individus, des collectivités, des économies et des écosystèmes. Elles prônent un système de production écologique d'aliments consommés aussi localement que possible, dans un cadre participatif où tous les citoyens peuvent prendre part aux décisions relatives à la production, à l'accessibilité et à la consommation de leurs aliments.

En vue de définir la Politique alimentaire populaire, les Canadiens ont partagé leurs idées grâce à 350 tables rondes, des centaines de propositions de politiques alimentaires, des dizaines

de téléconférences et des échanges en ligne, ainsi que de trois conférences pancanadiennes. Ces idées ont été synthétisées dans dix documents de travail détaillés où se retrouvent des recommandations adressées à l'ensemble du gouvernement, de même que des stratégies concrètes pour mettre en œuvre les changements proposés.

Le présent document constitue une introduction à la Politique alimentaire populaire. Il offre un aperçu des recommandations prioritaires présentées dans les documents de travail, et propose des pistes de solutions susceptibles de favoriser l'instauration d'un système alimentaire sain, équitable et écologique au Canada.

Pourquoi le Canada a-t-il besoin d'une politique alimentaire?

À l'heure actuelle, quand les Canadiens s'attablent par millions pour leur repas du soir, deux ingrédients primordiaux font cruellement défaut : une politique alimentaire cohérente établie à l'échelle nationale dans l'intérêt de la population, ainsi qu'une participation active des consommateurs au système alimentaire. Même si nous employons nos propres recettes et remplissons nous-mêmes nos assiettes, nous n'avons pas grand contrôle sur le système alimentaire complexe qui nous approvisionne. Nombre de gens présument que ce système est géré dans l'intérêt de la population. Malheureusement, rien ne prouve que ce soit effectivement le cas. Le Canada, en fait, n'a jamais eu de politique alimentaire cohérente et bien définie, et encore moins de politique alimentaire axée sur le bien-être de ses citoy-

ens. De cette lacune découle des politiques alimentaires gouvernementales fragmentées qui ne reflète pas les besoins et les aspirations de la majorité des citoyens canadiens.





Cette situation est inadmissible. De toute évidence, le Canada a impérativement besoin d'une politique alimentaire nationale cohérente visant à assurer l'accès de l'ensemble de la population à des aliments sains et appropriés en quantité suffisante, s'inscrivant dans un système alimentaire équitable, participatif

et respectueux de l'environnement. Même s'ils vivent dans l'un des pays les plus prospères au monde, près de deux millions et demi de Canadiens souffrent d'insécurité alimentaire modérée ou grave. L'insécurité alimentaire est encore plus répandue dans les collectivités nordiques. Au Nunavut, par exemple, elle touche un tiers de la population. Il semble en outre que cette proportion soit en hausse, si l'on considère que le recours à des banques alimentaires a augmenté de 28 % au cours des

deux dernières années seulement. iii

Entre-temps, un grand nombre d'agriculteurs et de pêcheurs sont insolvables, l'environnement subit d'énormes pressions, l'obésité fait des ravages chez plus du quart des Canadiens^{iv}, et nous sommes le seul pays du G8 qui ne possède pas de programme alimentaire national en milieu scolaire.

Au moment même où tant de Canadiens n'ont pas de quoi se nourrir, le Canada exporte un plus grand pourcentage de sa production alimentaire que jamais : ses exportations dans ce secteur ont quadruplé au cours des vingt dernières années. L'accroissement des exportations de denrées se trouve au cœur du système agroalimentaire canadien actuel, bien avant la satisfaction des besoins alimentaires des Canadiens sur la liste des priorités. Cette approche axée sur l'exportation, toutefois, ne bénéficie ni aux consommateurs, ni aux producteurs d'aliments. Le revenu net moyen des entreprises agricoles atteint en ce moment son niveau le plus bas dans l'histoire. Si l'on considère uniquement les revenus liés à la vente de produits agricoles, sans tenir compte du crédit, de l'aide financière gouvernementale et des revenus extérieurs, il se situe bien

en-deçà de zéro. Vi Entre 2001 et 2006 uniquement, 17 550 entreprises agricoles ont été rayées du paysage canadien. Vii Le fait d'accorder la priorité à l'exportation entraîne également un accroissement des importations, notamment de denrées qu'il est possible de produire, de transformer et d'entreposer au Canada. En bout de ligne, ce sont notre économie et nos

collectivités qui en paient le prix.

La Politique alimentaire populaire intègre tout un mouvement de réflexion, de sensibilisation et d'action amorcé par des citoyens qui remettent en question l'organisation du système alimentaire actuel. De plus en plus de Canadiens réclament un changement de cap et travaillent à mettre en place un système alimentaire axé sur l'accès de tous les citoyens à des aliments sains produits localement et de façon écologique. Pour

y arriver, il est essentiel de multiplier les initiatives permettant d'établir des liens entre les consommateurs et les producteurs, renforçant ainsi la santé et la vitalité des individus, des économies et des collectivités. Chaque jour, des citoyens d'un peu partout au Canada posent des gestes concrets, inspirés par cette vision, qui sont en train de transformer notre système agroalimentaire. Il est grand temps que ces actions se reflètent dans les politiques.

Le contexte général

La priorité accordée à l'exportation de denrées plutôt qu'à la satisfaction des besoins de la population canadienne n'est qu'un exemple de la piètre gestion des systèmes alimentaires à l'échelle internationale. Nous vivons actuellement une crise alimentaire mondiale : plus de 925 millions de personnes dans le monde (soit une sur sept) souffrent de faim chronique, et près d'un autre milliard de personnes sont aux prises avec des carences nutrition-



L'insécurité alimentaire est

consommer des aliments de

acceptable, ou l'incertitude

d'être en mesure de le faire».

qualité, en quantité suffisante,

de se procurer ou de

de façon socialement

définie par le gouvernement

canadien comme «l'incapacité

nelles majeures. Viii L'environnement est également en péril : le système agroalimentaire industriel, axé sur la monoculture et la dépendance aux carburants fossiles, a une part importante de responsabilité dans les changements climatiques, la dégradation des sols, la perte de biodiversité et la pénurie d'eau. Dans le secteur des aliments transformés et des boissons, par exemple, cinq entreprises parmi les plus importantes utilisent environ 575 milliards de litres d'eau par année, soit une quantité suffisante pour satisfaire les besoins quotidiens en eau de tous les habitants de la planète. İx

Le système agroalimentaire industriel est également l'un des principaux responsables du réchauffement climatique : selon les estimations, on lui impute l'émission d'entre 30 à 57 % des gaz à effet de serre. Déjà, les changements climatiques nuisent à la production agricole, étant donné que les agriculteurs doivent composer avec des températures extrêmes et imprévisibles, l'accroissement de la salinité des sols dû à la perturbation du niveau des mers, les

changements dans les populations de ravageurs et la désertification des terres arables. Selon les prévisions, les changements climatiques feront chuter la productivité agricole d'un autre 16 % d'ici la fin du siècle. Xi Entre-temps, l'« adaptation » au changement climatique sert à justifier l'appropriation de terres à des fins non alimentaires (par exemple, pour la production d'agrocarburants), ce qui réduit encore davantage l'accès de la population aux aliments.

Au cœur du problème se trouve la percep-

tion des aliments comme biens commerciaux plutôt que comme éléments essentiels à la vie. Les principaux bénéficiaires du système actuel sont les grandes entreprises agroalimentaires, ainsi que les spéculateurs internationaux qui misent sur les produits alimentaires pour s'enrichir. L'exemple de la crise alimentaire qui a frappé le marché mondial en 2008 illustre bien la façon dont les rouages des systèmes alimentaires actuels servent les intérêts des géants de l'industrie et du secteur financier, au détriment des plus démunis de la planète. Au cours de cette crise mondiale, qui sévit toujours, plus de 100 millions de personnes dans près de quarante pays ont été acculées à la famine par une flambée du prix des aliments, atteignant une moyenne de 83 %.xii Dans certains pays, ces hausses

ont été si fulgurantes que le prix de certaines denrées, comme le riz, a triplé en trois mois. Dans de nombreuses régions du Sud, où les gens consacrent jusqu'à 80 % de leur revenu à l'achat d'aliments ^{xiii} ceux-ci sont devenus tout simplement inaccessibles.

Au cours de la même période, l'industrie agroalimentaire mondiale a enregistré une hausse spectaculaire de ses profits. Cargill, par exemple, l'une des trois plus importantes entreprises dans le secteur du commerce céréalier, a affiché par rapport à l'année précédente une augmentation de l'ordre de 86 % de ses profits pour le premier trimestre de 2008, au moment où la crise alimentaire mondiale faisait les manchettes partout dans le monde. XiV Le marché mondial avait également été marqué par un récent engouement de la part des fonds spéculatifs et d'autres investisseurs pour les denrées de base comme objets de spéculation. Cela a engendré une escalade du prix des aliments, semblable à ce qui se produit dans le secteur du logement, qui a forcé consommateurs et

gouvernements à entrer en concurrence avec les spéculateurs pour l'accès aux aliments. Au cours d'une période de quatre mois, les investissements dans les céréales et le bétail en provenance des États-Unis ont plus que doublé, atteignant quelque 65 milliards de dollars, soit environ la moitié de la valeur de tout le maïs, soya et blé cultivé dans ce pays, qui est le plus grand exportateur au monde de ces trois produits. XV Aux yeux des spéculateurs sur les denrées de base, tout ce qui limite l'approvisionnement (la rétention de réserves, les inondations, les sécher-

esses ou les conflits, par exemple) est perçu comme bénéfique, entraînant une diminution de l'offre et faisant grimper les prix. La crise alimentaire mondiale qui s'est amorcée en 2008, provoquant une flambée des prix de certaines denrées de base qui atteignent aujourd'hui des sommets inégalés xvi, leur a donc permis de faire de bonnes affaires. En l'absence d'une solide réglementation et de politiques alimentaires servant les intérêts de la population, le système agroalimentaire mondial actuel est soumis aux pressions du marché. Les grands industriels et financiers ont ainsi resserré leur contrôle sur le système alimentaire mondial, sans avoir de comptes à rendre aux gouvernements ni aux populations. Plutôt que d'être perçus comme des produits de première nécessité, les ali-





« Si nous voulons nourrir 9 milliards de personnes en 2050, il est urgent d'adopter les techniques agricoles les plus efficaces. Et les preuves scientifiques actuelles démontrent que les méthodes agroécologiques sont plus efficaces que le recours aux engrais chimiques pour stimuler la production alimentaire dans les régions difficiles où se concentre la faim. »

Olivier De Schutter, rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'alimentation

ments sont devenus une simple marchandise soumise aux caprices du marché. Évidemment, cette politique alimentaire de facto qui prévaut tant à l'échelle nationale que mondiale va à l'encontre des besoins de la majorité de la population et de la santé de la planète.

En tant que signataires de la Déclaration universelle des droits de l'homme, ainsi que d'autres traités internationaux, le Canada et de nombreux autres pays ont le devoir d'instaurer des mesures pour garantir le droit de l'être humain à l'alimentation. Pourrait-on accepter que le Canada n'ait aucune politique nationale en matière de soins de santé, qu'il ne fasse que répondre aux urgences ? Un tel scénario est inimaginable dans le domaine de la santé, et nous ne pouvons continuer à le tolérer en matière d'alimentation. Un virage majeur s'impose.

Changer de cap

La nécessité de repenser notre système alimentaire est reconnue tant à l'échelle nationale qu'internationale. Au Canada, les cinq partis politiques fédéraux ont réclamé une nouvelle politique alimentaire nationale au cours de la dernière année. De son côté, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) élabore actuellement un nouveau cadre stratégique pour la période comprise entre 2013 et 2018, intitulé Cultivons l'avenir 2. La Fédération canadienne de l'agriculture (FCA), quant à elle, travaille à une Stratégie alimentaire nationale reflétant les intérêts de l'industrie agroalimentaire, tandis que le Conference Board du Canada a inauguré un centre consacré à l'alimentation. L'Institut canadien des politiques agroalimentaires, enfin, a récemment publié un rapport recommandant un remaniement majeur de notre politique agricole. À l'échelle internationale, l'Organisation des Nations unies

(ONU) est en train de revoir l'ensemble de ses structures relatives au système agroalimentaire, notamment le Programme alimentaire mondial et l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture. Au même moment, l'agriculture industrielle est remise en question par des acteurs importants sur la scène mondiale. En 2008, la Banque mondiale et l'ONU ont demandé à plus de 900 spécialistes de procéder à une évaluation exhaustive, s'étalant sur trois ans, de la situation de l'agriculture dans le monde. Leurs conclusions, officiellement entérinées par 58 pays, ont fait ressortir la nécessité de remplacer les modèles agricoles industriels actuels par une approche agroécologique. XVII Plus récemment, le rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation, Olivier De Schutter, a publié un rapport dans lequel il prône également un virage mondial où des pratiques agricoles écologiques remplaceraient l'agriculture fondée sur l'utilisation d'intrants chimiques, démontrant que cette approche pourrait permettre de doubler la production alimentaire dans des zones aux prises avec l'insécurité alimentaire, en dix ans ou même moins. Pour ce faire, De Schutter souligne le rôle primordial des politiques publique et du soutien financier de l'État, étant donné que les entreprises du secteur privé n'auront pas tendance à investir dans des pratiques qui ne résulteront pas en l'obtention de brevets ou l'élargissement de leur marché de produits chimiques ou de semences dites "améliorées". XXVIII

De toute évidence, de nouvelles politiques alimentaires sont en train de mijoter, et les citoyens, souvent exclus des processus de décision ou gratifiés d'un rôle symbolique, ne se réjouissent guère de n'avoir droit qu'à une place de dernière minute à la table déjà dressée où s'élaborent ces politiques. Il est grand temps d'intégrer la société civile au processus d'élaboration d'une nouvelle politique alimentaire au Canada, axée sur le bien-être de la population et la santé de la planète. De toute évidence, il est temps de remettre la table—nous avons beaucoup de pain sur la planche.



Présentation du Projet pour une politique alimentaire populaire

Le Projet pour une politique alimentaire populaire (PPAP) est né de la Commission populaire sur l'alimentation, un processus de consultation pancanadien qui s'est déroulé entre 1977 et 1980. La Commission a organisé des audiences publiques dans 75 collectivités afin d'explorer les répercussions des sys-

tèmes alimentaires sur diverses catégories de citoyens canadiens, notamment sur les agriculteurs, les pêcheurs, les femmes au foyer, les membres de syndicats, les citoyens à faible revenu, les universitaires et d'autres membres de la société civile. L'idée de reprendre le flambeau de la Commission a d'abord été proposée lors de l'assemblée générale tenue en 2005 par Sécurité alimentaire Canada (FSC), une coalition canadienne d'organisations communautaires et d'individus travaillant à améliorer la sécurité alimentaire au Canada et ailleurs dans le monde. Le projet Pour une politique alimentaire populaire a été lancé par la suite par un groupe de membres de Sécurité alimentaire Canada et a profité du soutien, de l'engagement et de la collaboration d'une grande diversité d'organisations.

L'objectif de la Politique alimentaire populaire est de promouvoir l'accès à une alimentation saine pour l'ensemble de la population. Ses défenseurs cherchent à intégrer les citoyens dans le processus d'élaboration des politiques et des programmes alimentaires, ainsi qu'à renforcer les liens entre les peuples et le milieu naturel dans lequel ils évoluent. Dans un contexte où le système alimentaire n'est plus viable au Canada, les personnes œuvrant au sein du mouvement alimentaire se penchent sur tous les aspects de la question depuis des décennies, posant les bases d'un système parallèle équitable, participatif et sain. Cela s'est fait notamment par l'amélioration de l'accès aux aliments locaux, la formation de comités chargés d'élaborer des

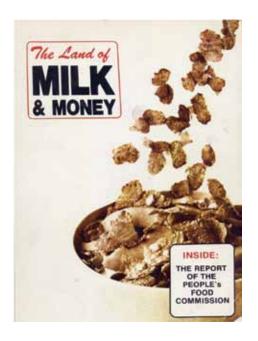
politiques alimentaires, l'implantation de jardins communautaires, le renforcement de l'agriculture soutenue par la communauté, la valorisation de l'agriculture écologique et urbaine, l'organisation de cuisines collectives et de groupes d'achat, et bien d'autres moyens. Ces initiatives communautaires ont obtenu des résultats impressionnants, dont une sécurité alimentaire accrue au sein des ménages et des collectivités, une meilleure résilience économique chez les producteurs agricoles et un plus grand respect de l'environnement. Elles s'articulent toutes autour d'une vision centrale axée sur la participation

individuelle et communautaire aux décisions relatives à l'alimentation et au système alimentaire.

La Politique alimentaire populaire est une initiative consciencieuse visant à synthétiser les leçons acquises par le mouvement alimentaire et à les transposer en un ensemble cohérent de propositions concrètes et interreliées de politiques alimentaires destinées à favoriser la multiplication des initiatives communautaires dans le domaine de l'alimentation. Des analyses éclairées ont été proposées par plus de 3 500 participants et mises de l'avant par une équipe dynamique formée de plus de 100 personnes travaillant à diriger le processus de consultation le plus réussi et le plus innovateur issu du mouvement alimentaire populaire au Canada. En avant-plan se trouve un

Cercle autochtone qui a joué un rôle de leadership à toutes les étapes de l'élaboration de la politique. Le document qui en résulte se fonde sur deux années de travail, notamment sur des centaines de soumissions individuelles, 350 tables rondes et trois conférences pancanadiennes.

La Politique alimentaire populaire est proposée à un moment où de nombreux acteurs réclament une redéfinition de la politique alimentaire canadienne. C'est pourquoi il importe de souligner que cette initiative se démarque considérablement des autres. La Politique alimentaire populaire est la première politique alimentaire nationale issue du mouvement alimen-





taire canadien, un réseau dynamique et en pleine expansion d'organisations et d'individus travaillant dans tout le Canada à y instaurer un système alimentaire solide et constructif. La Politique alimentaire populaire est beaucoup plus qu'un ensemble de recommandations : c'est un processus de consultation continu. Déjà, elle intègre avec succès les analyses interreliées et les approches participatives sur lesquelles pourra s'ériger un système alimentaire sain, équitable et écologique au Canada.

La souveraineté alimentaire

La Politique alimentaire populaire se fonde sur les principes de la souveraineté alimentaire, qui demande un virage fondamental dans notre perception des aliments : plutôt que d'être considérés comme de simples produits de consommation, ceux-ci doivent être vus comme des biens publics. Ils peuvent ainsi retrouver leur rôle central dans le renforcement des collectivités, des écosystèmes et des économies. Les défenseurs de la souveraineté alimentaire reconnaissent également l'apport primordial des femmes à l'approvisionnement alimentaire, la production et la préparation des aliments, ainsi que les pressions énormes qui s'exercent sur elles dans un contexte marqué par la pauvreté ou d'autres formes de marginalisation. Le concept de souveraineté alimentaire a d'abord été proposé par La Via Campesina, un mouvement international de paysans cofondé par le Syndicat national des cultivateurs du



La souveraineté alimentaire est le droit des peuples à des aliments sains et culturellement appropriés, produits par des méthodes écologiques et durables, et leur droit de définir leurs propres systèmes agroalimentaires.

La Via Campesina

Canada (National Farmers Union), lors du Sommet mondial de l'alimentation tenu en 1996. Il a par la suite été précisé au cours d'un processus de consultation international (voir l'encadré). L'approche de la souveraineté alimentaire, qui diffère de la sécurité alimentaire, est explicite en matière de citoyenneté alimentaire : elle affirme que les citoyens doivent avoir droit au chapitre quant à la provenance et au mode de production des aliments qu'ils consomment. Au cœur du concept de souveraineté alimentaire se trouve donc la réappropriation du pouvoir décisionnel des citoyens sur l'alimentation.

Paysans et mouvements sociaux du monde entier ont traduit leur vision d'un système juste, participatif et écologique en six piliers interdépendants de la souveraineté alimentaire. Celle-ci mise également sur la reconnaissance de l'apport précieux des peuples autochtones, qui contribuent au maintien de systèmes alimentaires durables depuis des milliers d'années. Pour eux, la nourriture revêt un caractère sacré et fait partie intégrante du réseau des relations avec le milieu naturel qui nourrit culture et collectivité. Les aliments, l'eau, la terre et l'air ne sont pas considérés comme de simples « ressources », mais comme des sources de vie. Dans le contexte canadien de souveraineté alimentaire, cette approche s'est enrichie d'un septième pilier : la reconnaissance du caractère sacré des aliments (voir l'encadré).

Depuis qu'il a été proposé par le mouvement paysan mondial, le concept de souveraineté alimentaire a acquis plus de force et de pertinence. Il a été largement adopté, et des organisations et des réseaux voués à la défense de la souveraineté alimentaire sont apparus un peu partout dans le monde. Parmi les pays qui font référence à cette notion dans leur constitution ou législation nationale se trouvent la Bolivie, l'Équateur, le Mali,



le Népal, le Nicaragua, le Sénégal, l'Uruguay et le Venezuela. Elle a également été reconnue par des institutions au palier international. Elle a par exemple été intégrée au discours officiel du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) des Nations unies, avec la participation officielle du Comité international de planification pour la souveraineté alimentaire. La Politique alimentaire populaire est la première proposition de politique canadienne fondée sur les principes de la souveraineté alimentaire.

Les sept piliers de la souveraineté alimentaire au Canada

- 1. Nourrir la population d'abord
- 2. Valoriser les fournisseurs d'aliments
- 3. Ancrer localement les systèmes alimentaires
- 4. Habiliter les entités locales
- 5. Développer les connaissances et les compétences
- 6. Travailler dans le respect de la nature
- 7. Reconnaître le caractère sacré des aliments



La plateforme de la Politique alimentaire populaire

La Politique alimentaire populaire s'appuie sur le travail de dix équipes qui ont produit un document consacré à l'un ou l'autre des aspects suivants :

- la souveraineté alimentaire des peuples autochtones
- la souveraineté alimentaire dans les collectivités rurales et éloignées
- l'accès aux aliments dans les collectivités urbaines
- agriculture, infrastructures et moyens de subsistance
- pêcheries durables et revenu décent pour les pêcheurs
- environnement et agriculture
- la science et la technologie au service du système agroalimentaire
- la politique alimentaire internationale
- des aliments sains et salubres pour tous
- démocratie alimentaire et gouvernance

La section qui suit présente un résumé de ces documents de travail, ainsi que des recommandations prioritaires associées à chacun. Une analyse approfondie de ces aspects et une présentation exhaustive des recommandations sont disponibles au www.peoplesfoodpolicy.ca/fr

La souveraineté alimentaire des peuples autochtones

(Document rédigé par le Cercle autochtone du Projet pour une politique alimentaire populaire)

LES DÉFIS

La souveraineté alimentaire des peuples autochtones affronte actuellement plusieurs défis, dont l'origine remonte à la colonisation des territoires autochtones aujourd'hui connus sous le nom de



Canada. À cette époque, les ententes entre les peuples autochtones se fondaient sur un respect de la terre inspiré par des connaissances et un savoir-faire acquis au fil du temps. Ces ententes ont été écartées depuis, et la terre, l'eau et l'air sont aujourd'hui massivement pollués notamment par les activités industrielles, l'exploitation minière et l'étalement urbain. Parallèlement, les chasseurs, les pêcheurs et les cueilleurs ont été confinés dans des secteurs de plus en plus restreints à la suite de la création de réserves écologiques, de parcs nationaux, de terres privées, etc. Tout cela a un impact négatif non seulement sur la capacité des Autochtones de s'alimenter à même la nature, mais également sur le tissu social des collectivités autochtones et les fondements de leur savoir traditionnel. À l'heure actuelle, tant dans les réserves qu'ailleurs au pays, les collectivités autochtones sont aux prises avec de nombreux problèmes sociaux : pauvreté, insécurité alimentaire, manque de logements abordables, érosion de la culture et de la langue, et d'autres encore. Plusieurs aspects du développement ont contribué à réduire l'accès des Autochtones à leurs aliments traditionnels : l'orientation des politiques de gestion des forêts, axées sur les intérêts de l'industrie, les projets hydroélectriques, qui bloquent la migration de certaines espèces de poissons, la construction de routes, d'infrastructures industrielles et de logements qui nuit à la conservation et à la croissance de plantes médicinales traditionnelles, ainsi qu'à la migration des gros mammifères, des oiseaux aquatiques et d'autres espèces animales qui sont des sources d'aliments et de remèdes traditionnels, et qui revêtent une profonde signification culturelle pour les peuples autochtones.

PISTES DE SOLUTIONS

Tout en collaborant avec les défenseurs non autochtones de la souveraineté alimentaire un peu partout au Canada et ailleurs dans le monde, nous croyons que nous devons nous exprimer en notre propre nom. Notre travail collectif doit se fonder sur la compréhension et le respect mutuel. Cela est essentiel si nous voulons relever les défis que pose la souveraineté alimentaire des peuples autochtones, notamment en ce qui a trait à l'état inquiétant des aliments, des terres et de la souveraineté autochtone en général. En tant que premiers peuples à s'établir sur ce territoire et détenteurs d'un savoir traditionnel, nous croyons que la souveraineté alimentaire des peuples autochtones deviendra possible lorsque les énormes pressions qui s'exercent actuellement sur nos



collectivités seront reconnues et traitées comme des questions relevant des droits de l'homme. En outre, nous croyons que l'une des conditions essentielles à l'atteinte de la souveraineté alimentaire est le partage et la synthèse des savoirs traditionnels et occidentaux, dans un esprit de compréhension et de respect mutuel.

RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES

- Réforme agraire et redistribution des terres : s'inspirer des ententes traditionnelles entre les peuples autochtones, telles qu'illustrées par les ceintures wampum, divers traités et d'autres instruments, qui reposent sur une volonté de se partager les majestueuses ressources de ce pays en misant sur un engagement sacré à en prendre soin (en conformité avec le savoir-faire traditionnel autochtone) de la part de tous ceux qui l'habitent. Allouer un territoire suffisant à des réserves dédiées à l'usage exclusif de la chasse, de la pêche et de la cueillette sur les territoires actuellement désignés comme des terres de la Couronne, des parcs provinciaux ou nationaux, et sur d'autres terres publiques.
- 2 Dégradation de l'environnement : reconnaître la nécessité impérative de soigner la Terre Mère en intégrant le droit coutumier autochtone, en harmonie avec la loi naturelle, aux connaissances de la science occidentale et à la législation issue de tous les paliers de gouvernement. Allouer des ressources



(temporelles, humaines, financières et techniques) suffisantes au processus d'adaptation de la réglementation canadienne en vigueur afin d'y intégrer les méthodes holistiques autochtones en matière d'évaluation, de prévention, de suivi et de réduction des risques cumulatifs mettant en péril la santé environnementale, culturelle, spirituelle et sociale des territoires et des systèmes alimentaires des peuples autochtones.

Traiter les problèmes sociaux liés à la santé, tels que la pauvreté, la pénurie de logements abordables et l'érosion de la culture, de la langue et du savoir traditionnel relatif aux remèdes, lesquels ont des répercussions négatives sur la capacité des Autochtones (à l'intérieur et à l'extérieur des réserves) de satisfaire leurs propres besoins alimentaires grâce à des aliments correspondant à leurs traditions culturelles.

4 Responsabilité et relations entre les peuples : rétablir et consolider les relations entre les Autochtones et les autres intervenants (soit les citoyens canadiens non autochtones et leurs gouvernements) qui se partagent les richesses de ce majestueux territoire que l'on appelle le Canada. Pour y arriver, il est essentiel d'intégrer les différentes visions et de définir clairement les responsabilités de chacun, tout en assurant la protection, la conservation et la restauration des territoires autochtones et des autres territoires et systèmes alimentaires au Canada.

La souveraineté alimentaire dans les collectivités rurales et éloignées

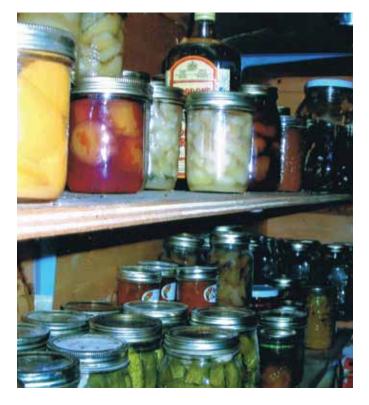
LES DÉFIS

Bien que les collectivités rurales et éloignées soient des secteurs importants de production alimentaire, de chasse, de cueillette et de pêche, l'insécurité alimentaire est une réalité quotidienne pour de nombreux Canadiens qui y habitent. Au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, par exemple, l'insécurité alimentaire touche entre 11 et 32 % de la population. XIX La pauvreté est davantage répandue dans les collectivités rurales et éloignées que dans les régions urbaines XX, et elle est accentuée par un accès plus difficile à des produits frais et d'autres aliments nutritifs, ainsi que par l'éloignement

des marchés d'alimentation, par ailleurs souvent très chers. Au même moment, les terres agricoles sont accaparées à des fins récréatives ou pour l'exploitation des ressources et les activités industrielles. Ces activités ont également un impact négatif sur les terres propices à la production alimentaire et les cours d'eau, ainsi que sur les populations d'espèces sauvages comestibles.

PISTES DE SOLUTIONS

La Politique alimentaire populaire mise sur l'établissement de collectivités rurales et éloignées dotées des moyens d'offrir à leur population des aliments nutritifs dans le cadre d'un système alimentaire résilient. Le rôle central de l'alimentation dans la création de collectivités saines doit devenir une priorité guidant toute politique relative à l'utilisation des terres. Comme les actions et les décisions humaines s'inscrivent dans un réseau de systèmes écologiques et humains, une gestion axée sur l'écosystème assure la durabilité des écosystèmes alimentaires.





RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES

- Renforcer les mesures de protection des terres agricoles et des forêts afin de contrer leur détournement à des fins récréatives, résidentielles ou industrielles. Toute politique de protection du territoire doit tenir compte des sources d'approvisionnement alimentaire traditionnelles telles que la chasse, la pêche, la cueillette et l'agriculture.
- 2 Décentraliser et ramener au niveau local la transformation, l'inspection et l'entreposage d'aliments destinés au marché local. Instaurer des modes d'inspection, de transformation et d'entreposage flexibles, adaptés et simplifiés sur le plan bureaucratique de façon à mieux répondre aux besoins particuliers des petits producteurs locaux privilégiant une approche non industrielle, plus saisonnière et diversifiée.
- **3** Favoriser l'émergence et la mobilisation des connaissances locales en matière de production et de préparation des aliments. Mettre sur pied des modes de transmission et d'échange des connaissances et des idées liées à l'alimentation entre les cultures et entre les générations.
- 4 Renforcer les économies rurales en soutenant les initiatives de développement économique innovateur et durable (par exemple, les projets axés sur l'énergie verte ou la vitalité économique de la collectivité). Accorder la priorité à l'alimentation dans le secteur de la petite entreprise et de la formation professionnelle (par exemple, en appuyant les projets d'agriculture soutenue par la communauté, la production à petite échelle d'aliments destinés au marché local, les coopératives alimentaires locales, etc.).
- **5** Fournir infrastructure et soutien à la recherche et à la formation postsecondaire dans le domaine de la production alimentaire de façon à refléter la diversité des biorégions rurales et éloignées et à intégrer une variété de sources alimentaires (par exemple, les aliments traditionnels ou issus de la forêt) ainsi que des méthodes de production non industrielles.

L'accès aux aliments dans les communautés urbaines

LES DÉFIS

Une alimentation saine, au même titre que les soins de santé et l'éducation, devrait être accessible à tous les citoyens, peu importe leur revenu. À l'heure actuelle, cependant, près de deux millions et demi de Canadiens souffrent d'insécurité alimentaire.XXI Les habitants des villes doivent généralement acheter les aliments qu'ils consomment, mais un citadin sur dix souffre d'un accès limité ou insuffisant aux aliments en raison de contraintes financières. XXII Les citadins à faible revenu doivent souvent recourir aux 900 banques alimentaires et autres organismes caritatifs. La fréquentation des banques alimentaires connaît actuellement une hausse fulgurante, de l'ordre de 28 % au cours des deux dernières années uniquement. XXIII En outre, des études démontrent que parmi les personnes en situation d'insécurité alimentaire, seules entre un cinquième et un tiers d'entre elles ont recours à des banques alimentaires.XXIV L'insécurité alimentaire est donc probablement beaucoup plus répandue que ce qu'indiquent ces statistiques. Par ailleurs, de nombreuses personnes perçoivent le recours à une banque alimentaire comme une atteinte à leur dignité, ou n'y ont accès qu'à des aliments qui ne répondent pas à leurs besoins particuliers en matière de santé ou de tradition culturelle. L'accès aux aliments devrait répondre aux besoins alimentaires de tous les citoyens, dans le respect de leur dignité. De plus, comme les grandes chaînes d'alimentation préfèrent s'établir dans les banlieues, on retrouve de moins en moins de marchés d'alimentation complets dans les quartiers à faible revenu, ce qui limite encore davantage l'accès de leurs habitants à une alimentation saine. En raison de la façon dont ces quartiers sont conçus, ceux-ci n'ont souvent accès qu'à des aliments de piètre qualité.

PISTES DE SOLUTIONS

En vue de favoriser la souveraineté alimentaire dans les communautés urbaines, la Politique alimentaire populaire vise à éliminer les contraintes économiques à l'approvisionnement alimentaire, assurer un digne accès aux aliments pour les citoy-



ens à faible revenu et les autres personnes marginalisées, renforcer la production alimentaire urbaine et l'accès aux aliments locaux, et enfin faire disparaître les obstacles géographiques, physiques et culturels entravant l'accès à des aliments de qualité en milieu urbain.

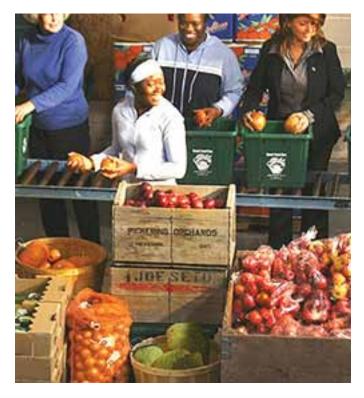
RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES

Mettre en œuvre une stratégie fédérale de prévention et d'élimination de la pauvreté fondée sur un revenu minimum garanti pour tous les Canadiens. Cela comprend notamment l'établissement d'un salaire minimum décent, ainsi que la révision systématique et le réajustement des programmes d'aide au revenu aux paliers fédéral et provincial/territorial, afin de s'assurer que tous les Canadiens aient les moyens d'acheter des aliments sains et nutritifs susceptibles de répondre à leurs besoins alimentaires en conformité avec leurs choix culturels. Cette stratégie, axée sur des objectifs mesurables et des échéanciers précis, devrait être élaborée en collaboration avec des représentants de la société civile, de même qu'avec les gouvernements municipaux et provinciaux/ territoriaux, le monde des affaires, le secteur à but non lucratif, et les citoyens canadiens. Ce programme doit intégrer une politique efficace visant à assurer à tous l'accès à un logement abordable, de façon à ce que les Canadiens n'aient plus à choisir entre payer le loyer ou se procurer de quoi se nourrir.XXV

2 Allouer des ressources à des programmes de recherche et de développement visant l'établissement d'un système alimentaire public garantissant un accès universel à des aliments sain, salubres et appropriés. Ces initiatives peuvent comprendre notamment la création de politiques d'approvisionnement local (en produits issus de l'agriculture urbaine et des entreprises agricoles de proximité) pour les institutions telles que les hôpitaux, les écoles, les universités, les centres de détention et les foyers, ainsi que les établissements administratifs et gouvernementaux. L'objectif visé consiste à éliminer les « déserts alimentaires » en veillant à ce que l'emplacement des nouveaux marchés d'alimentation soit déterminé par la densité de population, les paramètres socioéconomiques et les lacunes actuelles en matière d'accès aux aliments. Il est également essentiel d'offrir soutien et aide financière aux initiatives communautaires telles que les centres alimentaires, les cuisines collectives et les jardins communautaires.

3 Accroître et consolider la production alimentaire urbaine par l'intégration de politiques et de programmes de soutien aux cadres stratégiques des ministères provinciaux/territoriaux, renforcés par des ressources et des politiques agricoles fédérales. Mettre en œuvre des politiques visant à renforcer les projets de production alimentaire urbaine, notamment en favorisant l'accès à des terres cultivables pour les jardiniers et les agriculteurs en milieu urbain, en diffusant de l'information sur divers aspects de la production alimentaire à petite échelle comme le jardinage, l'agriculture et l'élevage d'animaux, en facilitant l'accès des jardiniers et des agriculteurs à des ressources et outils appropriés, et enfin en approfondissant les connaissances sur la production alimentaire à petite échelle.

4 Soutenir un réseau de centres régionaux de recherche et de développement de façon à pouvoir accumuler et fournir de l'information sur les semences et les espèces animales tant aux ménages canadiens qu'aux communautés agricoles urbaines, en vue de répondre à leurs besoins particuliers et de favoriser la diversification des choix alimentaires s'offrant aux citoyens.





Agriculture, infrastructures et moyens de subsistance

LES DÉFIS

Le secteur canadien de la production alimentaire est l'un des moins rentables au monde. Pour la période de 2003 à 2010, le revenu net pour les ventes de produits agricoles sur le marché a atteint un plancher historique – inférieur à ceux observés au cours de la dépression des années 1930 -, se situant bien audessous de zéro dollar par année par entreprise agricole. XXVI Le crédit agricole est la principale source de revenu pour les entreprises agricoles, et les fermes familiales qui ont survécu l'ont fait en grande partie en recourant au crédit, à des revenus d'appoint et au soutien gouvernemental. D'autre part, le système de production alimentaire canadien est l'un des systèmes les plus axés sur l'exportation au monde. Au cours des deux dernières décennies, nos gouvernements ont quadruplé les exportations de denrées alimentaires - créant des politiques favorisant l'exportation de nos produits agricoles aux quatre coins du globe, et les soumettant à la spéculation sur les marchés mondiaux, au profit de grandes entreprises internationales, alors que nos producteurs agricoles se démènent pour poursuivre leurs activités et conserver leurs terres.

PISTES DE SOLUTIONS

La Politique alimentaire populaire réclame une politique agricole qui s'inscrive dans un contexte de participation démocratique au processus décisionnel, qui favorise la consommation de produits locaux et assure un revenu décent aux producteurs agricoles. Cette approche pourrait se résumer ainsi ceci : « d'abord nourrir sa famille et ensuite vendre les surplus ». De plus en plus de Canadiens prennent conscience de la nécessité d'un secteur agricole résilient et se joignent aux appels des citoyens d'autres pays en faveur d'un virage vers le renforcement des systèmes alimentaires locaux. Les uns après les autres, des citoyens de toutes origines, citadins et ruraux, autochtones et non-autochtones, ont exprimé aux équipes de la Politique alimentaire populaire leur désir de servir à leur famille des aliments produits et transformés le plus près possible de chez eux. Privilégier les aliments locaux bénéficie aux pro-

ducteurs, aux consommateurs, aux collectivités et aux économies, tout en facilitant l'accès à des aliments frais et sains.

RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES

- L'une des grandes priorités consiste à assurer un revenu décent aux agriculteurs et à favoriser l'émergence de nouveaux agriculteurs. Le succès d'une politique agricole doit être évalué en fonction du revenu net d'une entreprise agricole plutôt que de son volume d'exportations. Il importe que les gouvernements déterminent des objectifs en matière de revenu agricole net, élaborent des stratégies permettant d'atteindre ces objectifs et rendent compte des résultats obtenus. Les politiques agricoles doivent mettre l'accent sur le soutien aux petites entreprises agricoles (où démarrent souvent les jeunes et les nouveaux agriculteurs); offrir des programmes de formation agricole tant dans les collectivités rurales qu'urbaines ainsi que des mesures de soutien telles que l'annulation partielle des prêts étudiants pour les jeunes gens qui se lancent en agriculture; aider les nouveaux immigrants qui ont une expérience en agriculture et en production alimentaire à s'y trouver une place; et enfin mettre en place un régime d'épargne retraite à l'intention des agriculteurs.
- 2 En ce qui a trait au système de transformation des aliments, il faut concevoir des infrastructures de transformation capables de produire à échelle humaine et pour les communautés, encourager et appuyer la mise en place d'infrastructures de propriété collective, favoriser le modèle coopératif, mettre l'accent sur la formation d'ouvriers compétents. Il importe également d'instaurer un système d'inspection de la viande qui prenne en compte l'échelle et la vitesse de transformation, et qui permette d'assurer l'innocuité et la qualité des aliments pour toute la population, tout en évitant de générer une surcharge de travail ingérable pour les petits producteurs.
- **3** Agriculture et Agroalimentaire Canada doit réviser ses politiques d'aide financière allouée à une agriculture axée sur une production primaire destinée à l'exportation, pour soutenir plutôt une agriculture ancrée dans les collectivités, axée sur des pratiques durables et ayant pour premier objectif de produire des aliments sains pour tous les citoyens. Les gouvernements provinciaux,



territoriaux et municipaux doivent également leur emboîter le pas en ce sens. Une meilleure intégration s'impose en matière de planification et d'élaboration de budget entre les ministères de l'Agriculture, du Commerce, de l'Environnement et de la Santé. Par exemple, l'Accord cadre Cultivons l'avenir 2 (2013-2018) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et l'Accord sur la santé doivent viser ensemble à instaurer une politique agricole qui contribue à la santé de tous les citoyens canadiens. XXVII

4 Les terres agricoles doivent être détenues et contrôlées, dans la mesure du possible, par les agriculteurs qui les cultivent et y habitent; il faut en interdire la gestion aux entreprises et aux investisseurs étrangers, ou aux propriétaires qui ne sont pas sur les lieux. De plus, il importe de mettre en place de nouvelles mesures afin de faciliter l'accès à la terre à ceux qui souhaitent se consacrer à l'agriculture – par exemple en établissant des fiducies foncières détenues par la communauté, des mécanismes de transfert de la terre sans endettement ou sans intérêt, ou encore des mesures de soutien offertes par des organismes gouvernementaux pour favoriser les possibilités de financement par le vendeur. Un contrôle doit être exercé sur la conversion de terres arables vers des usages autres qu'agricoles: carrières, terrains de golf, subdivision, etc.

5 Mettre en application des lois visant à assurer un traitement adéquat aux travailleurs agricoles étrangers : logement et salaire décents, conditions de travail humaines et sécuritaires, accès aux services médicaux et aux droits des citoyens, et ce, sans crainte de représailles.

Pêcheries durables et revenu décent pour les pêcheurs

LES DÉFIS

Le poisson représente l'un des piliers de l'alimentation humaine ainsi que des collectivités et des économies locales. Depuis fort longtemps, la pêche définit la culture, le tissu social et l'économie des collectivités côtières canadiennes. Pour plusieurs peuples autochtones, la pêche fait partie intégrante de leur mode de vie; elle constitue une relation intime et sacrée avec leurs territoires traditionnels. Bien que les pêcheurs de la côte Est du Canada aient toujours



exporté une partie de leur pêche, depuis 1977, la politique canadienne mise sur le fait que le poisson doit être traité d'abord comme une denrée d'exportation. En revanche, une grande partie des produits de la mer que nous consommons sont importés. Les politiques de Pêches et Océans Canada favorisent de plus en plus la privatisation des pêches, jadis considérées comme une partie de notre patrimoine collectif. Or l'effondrement de la pêche à la morue, en 1992, illustre les effets dévastateurs de la privatisation et de l'industrialisation des pêcheries. La transformation des quotas de pêche en actifs négociables n'a fait qu'intensifier la volonté de capturer le plus de poissons possible, ce qui menace encore davantage la pérennité de nos pêcheries. Dans le cadre politique actuel, les pêcheries sont prisées pour la création de richesse et non pour leur rôle dans l'approvisionnement des citoyens canadiens en produits de la mer ou dans la culture et l'économie des communautés autochtones et côtières.

PISTES DE SOLUTIONS

La Politique alimentaire populaire réclame une politique des pêches qui respecte le savoir local des pêcheurs et les aide à gérer eux-mêmes leurs activités de pêche. Grâce à cette approche, le poisson redeviendra un aliment local produit de manière durable qui contribuera à renforcer la culture et l'économie des collectivités.



RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES

- Considérer la conservation, la protection et la restauration des populations de poissons et des écosystèmes dont ils dépendent comme étant essentielles à la sécurité alimentaire et à la subsistance des collectivités côtières.
- 2 Remettre en place des marchés pour nos produits de la pêche en soutenant notamment les ventes au quai, la mise en marché domestique des produits locaux et leur valorisation par le truchement d'une certification accordée aux produits locaux, issus de pratiques durables et équitables.
- **3** Reconnaître la souveraineté des peuples autochtones sur leurs terres et leurs eaux ancestrales et soutenir leurs pêcheries ainsi que celles qui assurent la subsistance des collectivités côtières.
- 4 Accorder la priorité aux petits pêcheurs indépendants, aux flottes de propriétaires-exploitants et à la pêche fondée sur des pratiques à faible impact environnemental. Quand des quotas sont en place, particulièrement s'ils doivent être vendus au plus offrant, des mesures doivent être prises pour élaborer des clauses de transfert strictes qui protègent les pêcheries et les écosystèmes marins et assurent qu'ils demeurent au sein des collectivités côtières.
- **5** L'étiquetage du poisson destiné à la vente doit être clair et honnête, indiquant l'espèce, la provenance et la méthode de récolte. Des mesures de traçabilité doivent permettre de remonter au pêcheur.
- 6 L'élevage du saumon dans des cages en filet doit être interdit et le confinement doit être assuré. L'élevage du saumon et d'autres espèces halieutiques ne devrait être autorisé qu'à la condition que les collectivités côtières en soient les bénéficiaires directs et les gestionnaires.

■ Environnement et agriculture

LES DÉFIS

Les choix agroalimentaires que nous faisons en tant que société sont d'une importance capitale pour notre environnement. Agriculture et environnement sont en interaction : des pratiques agricoles écologiques assurent la santé de notre milieu naturel et en dépendent directement. Au contraire, la production alimentaire industrielle axée sur l'utilisation de carburants fossiles abuse des intrants (énergie, engrais, pesticides et eau) comme s'ils existaient en quantité illimitée et traite l'environnement comme s'il pouvait indéfiniment absorber les déchets et les polluants. Or nous savons que les piliers du système agroalimentaire mondial sont limités et que leur approvisionnement est de moins en moins assuré.

PISTES DE SOLUTIONS

Un rapport récent du rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'alimentation souligne qu'un virage vers une agriculture écologique non seulement serait bénéfique sur le plan environnemental en réduisant la dépendance envers les engrais chimiques, mais qu'il doublerait en moins de dix ans la production alimentaire de régions aux prises avec la faim, tout en apportant des solutions aux changements climatiques. La Politique alimentaire populaire appuie cet appel en faveur d'un virage vers une agriculture écologique à l'échelle mondiale. Il est crucial que nous délaissions les systèmes industriels linéaires qui dépendent d'intrants extérieurs et de pratiques nuisibles à l'environnement, et qui génèrent des tonnes de déchets et de substances toxiques. La production alimentaire doit plutôt se tourner vers des systèmes écologiques circulaires, où les « déchets » deviennent des engrais. Nous devons mettre l'accent sur l'utilisation de ressources renouvelables, sur une production axée sur les besoins des citoyens, et travailler avec les cycles de l'eau ainsi que les nutriments et l'énergie fournis par la nature, plutôt que de s'y opposer. Cette approche demande de respecter la nature et de s'inspirer des pratiques agroalimentaires des peuples autochtones, qui rejettent la notion de « ressources naturelles » pour s'appuyer plutôt sur leurs rapports avec leurs terres ancestrales et les animaux et les plantes qui les habitent.



RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES

Étant donné l'interaction entre l'agriculture et l'environnement, il importe que des politiques soient adoptées pour protéger le sol, l'eau, l'air et la biodiversité dont dépend l'agriculture, et pour assurer que celle-ci contribue à la santé du milieu naturel. Par exemple, si une industrie nuit aux terres agricoles environnantes (par exemple en émettant des substances toxiques) ou se livre à des pratiques qui ont des effets néfastes sur les aliments qui y sont produits, il faut la contraindre de modifier sa façon de faire de façon à protéger les cultures. Inversement, si des pratiques agricoles (telles qu'un épandage excessif de lisier, par exemple) nuit à l'intégrité et à la viabilité du milieu, des mesures doivent être prises pour y mettre fin.

2 L'agriculture et l'approvisionnement alimentaire mondial sont extrêmement vulnérables aux impacts des changements climatiques. À ce chapitre, l'agriculture écologique procure de nombreux bénéfices importants : une capacité accrue de séquestrer le carbone dans le sol, une efficacité énergétique accrue liée à la réduction des pesticides et des engrais dérivés de carburants fossiles, ainsi qu'une diminution des émissions de gaz à effet de serre, particulièrement d'oxyde d'azote et de méthane. Par conséquent, les politiques agricoles et les programmes d'atténuation des changements climatiques doivent promouvoir le virage vers des pratiques agricoles écologiques.

3 Les programmes, les politiques et les réglementations doivent encourager la transition vers des pratiques agricoles plus durables en éliminant les mesures financières et fiscales qui soutiennent des pratiques nuisibles pour l'environnement. Actuellement, les programmes de soutien des revenus encouragent la spécialisation, la concentration et la production à grande échelle, ce qui a pour effet d'accroître les coûts environnementaux et les risques de faillites désastreuses. De leur côté, les producteurs agricoles qui se convertissent à la production biologique certifiée doivent assumer tous les risques économiques encourus au cours de la période de transition. Une politique agricole devrait recourir à l'approche de la carotte et du bâton pour promouvoir un virage vers une agriculture écologique.



4 L'éducation est un élément crucial pour assurer l'appui de la population aux pratiques écologiques. La connaissance et la compréhension des pratiques agricoles et de leurs impacts environnementaux doivent être inculquées grâce à diverses méthodes, théoriques et pratiques. L'alimentation devenant un facteur important de stabilité sociale, une véritable compréhension de la production alimentaire s'avère de plus en plus cruciale. Les programmes scolaires de tous les niveaux doivent comporter des cours théoriques et pratiques sur l'agriculture écologique. Un soutien doit être accordé aux collèges, universités et organismes d'éducation populaire pour mener des recherches et former la future génération d'agriculteurs écologiques.



La science et la technologie au service du système agroalimentaire

LES DÉFIS

Notre système agroalimentaire se fonde sur des milliers d'années de connaissances et d'innovations acquises et transmises par les peuples autochtones, les paysans, les pêcheurs et les cuisiniers. Ce savoir riche et diversifié se voit aujourd'hui marginalisé, alors que des technologies de pointe hasardeuses favorisent la concentration, l'industrialisation et la mainmise des grandes entreprises dans le secteur agroalimentaire. Les dangers potentiels (souvent présentés comme des solutions technologiques à des problèmes causés par des technologies antérieures) vont de l'arsenal plus connu des pesticides et autres substances chimiques et des organismes génétiquement modifiés (OGM) aux trouvailles plus récentes dans les domaines de la nanotechnologie, de la biologie synthétique et de l'ingénierie climatique. Ces phénomènes se déroulent dans le contexte d'une appropriation des terres à l'échelle de la planète pour alimenter des technologies soi-disant vertes voraces en biomasse, aux dépens de la production alimentaire et de la santé des écosystèmes. Le déclin concomitant de la biodiversité et de la résilience des collectivités menace gravement la capacité des peuples de renforcer leurs systèmes alimentaires locaux et de réagir aux défis croissants posés par les changements climatiques.

PISTES DE SOLUTIONS

Pour pouvoir renforcer notre capacité de pourvoir à nos besoins alimentaires, d'assurer des revenus décents et de protéger la biodiversité et la santé des écosystèmes pour les années à venir, le processus décisionnel en matière de science et de technologie doit être démocratisé et guidé par le principe de précaution et l'intérêt collectif. Nous devons inclure dans la « science » toutes les connaissances utiles (codifiées ou tacites) provenant de diverses formes de savoir-faire, y compris les connaissances acquises par les peuples autochtones et les paysans ainsi que l'expérience quotidienne des gens en matière d'alimentation. En aidant à consolider et à développer

l'agriculture écologique, la science et la technologie peuvent contribuer à relever les défis présents et futurs se posant dans le domaine agroalimentaire.

RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES

- 1 Démocratiser les politiques en matière de science et de technologie et intégrer le principe de précaution à toutes les étapes du processus décisionnel.
- 2 Les OGM sont des agents de pollution vivants qui se reproduisent. Nous ne pouvons ni les rappeler ni les contrôler une fois qu'ils ont été relâchés et commencé à se répandre et à se croiser avec d'autres organismes, contaminant ainsi les écosystèmes et ayant des impacts imprévisibles et incontrôlables sur les générations futures. Les cultures génétiquement modifiées menacent donc la biodiversité, essentielle à la sécurité alimentaire, en plus de mettre en péril les cultures biologiques par la contamination. Il faut éliminer celles qui existent déjà et n'approuver aucune nouvelle culture ou espèce animale modifiée génétiquement. Il importe d'assurer un processus de transition équitable en offrant un soutien financier et technique pour aider les agriculteurs qui utilisent actuellement des OGM à retourner aux semences non modifiées génétiquement et à adopter des pratiques écologiques.
- **3** Étant donné que la mainmise sur les semences, et éventuellement les espèces animales, a pour effet d'appauvrir les agriculteurs et les collectivités rurales pour enrichir de grandes entreprises et leurs actionnaires, il importe de modifier la législation canadienne de façon à interdire le brevetage du vivant, y compris des organismes vivants et des séquences génétiques.
- 4 Protéger et soutenir le partage libre et gratuit de semences et d'espèces animales non transgéniques, une pratique fondamentale de l'agriculture.
- 5 Imposer un moratoire national sur la technologie Terminator et soutenir le moratoire international décrété par la Convention sur la diversité biologique (CDB) des Nations unies.



La politique alimentaire internationale

LES DÉFIS

Dans une économie mondialisée, les politiques agroalimentaires canadiennes subissent l'influence du reste du monde et y ont un impact. Nos exportations alimentaires, nos relations relatives au commerce et aux investissements, l'aide extérieure (tant l'aide humanitaire à court terme que l'aide au développement à long terme), l'acquisition de terres à l'étranger par des grandes entreprises canadiennes ainsi que le rôle joué par le Canada dans les négociations multilatérales exercent tous un effet direct sur la situation de la faim, les moyens de subsistance et la santé des écosystèmes partout dans le monde. Ces politiques s'inscrivent encore dans un



paradigme axé sur le commerce, qui privilégie l'agriculture industrielle orientée vers l'exportation, au grand détriment de la majorité de la population mondiale.

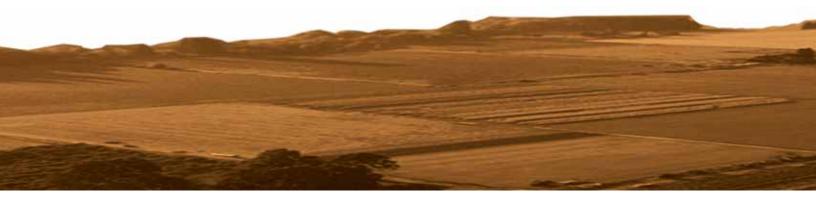
PISTES DE SOLUTIONS

La Politique alimentaire populaire réclame une nouvelle approche des relations et des accords internationaux, permettant aux pays et aux collectivités de protéger leurs systèmes alimentaires contre l'empiètement de l'industrie alimentaire et des gouvernements, et de donner la préséance à la santé et au bien-être des citoyens plutôt qu'aux profits des actionnaires. Ce virage exige, d'abord et avant tout, de tourner le dos aux accords de libre-échange et d'investissement pour favoriser plutôt une coopération internationale misant sur le soutien aux politiques et programmes locaux, nationaux et internationaux visant la souveraineté alimentaire. Jamais n'a-t-il été aussi crucial que la politique et la coopération internationales mettent l'accent sur la nécessité de soutenir des systèmes de production alimentaire résilients et équitables, l'accès à des aliments sains pour tous et la pérennité des écosystèmes. Voilà les objectifs que doivent viser les politiques internationales du Canada.

RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES

Assurer la cohérence et la constance des politiques grâce à une approche adoptée par l'ensemble du gouvernement, fondée sur les sept piliers de la souveraineté alimentaire du Canada; travailler en collaboration avec des États et des organisations animés des mêmes objectifs à promouvoir cette approche auprès des tribunes et des administrations internationales.

2 L'Organisation mondiale du commerce et les accords bilatéraux de libre-échange et d'investissement dans lesquels le Canada s'est engagé et qu'il poursuit vont à l'encontre des éléments fondamentaux de la souveraineté alimentaire. (Par exemple, l'accord commercial entre le Canada et l'Europe qui est à l'étude interdirait les politiques d'achat favorisant les denrées locales, et entraverait le droit des agriculteurs de conserver et de réutiliser leurs semences.) L'agriculture et l'alimentation doivent être rayées de tels accords et négociations.



- **3** Mettre en place des politiques qui protègent l'accès des petits producteurs à la biodiversité et leur contrôle sur celle-ci (par exemple, le droit de conserver et d'utiliser leurs semences ainsi que les espèces animales de leur choix) et adopter des lois interdisant le brevetage du vivant.
- 4 Assurer que les politiques et les pratiques en matière d'aide et de commerce n'enfreignent pas les conventions internationales relatives à l'environnement (par exemple la Convention sur la biodiversité, le Protocole sur la biosécurité et les accords relatifs aux changements climatiques).
- **5** Élaborer une politique solide et cohérente pour promouvoir des réformes agraires équitables et empêcher les investisseurs étrangers et les spéculateurs d'acquérir des terres agricoles.
- 6 Soutenir les initiatives locales de souveraineté alimentaire telles que les méthodes agroécologiques de production alimentaire, en tenant compte de leur contribution à l'économie locale, à la santé et à la résilience des écosystèmes de même qu'à l'équité sociale.

Des aliments sains et salubres pour tous

LES DÉFIS

Les faits démontrent de plus en plus clairement que les Canadiens de toutes catégories de revenu souffrent de problèmes de santé chroniques et s'exposent à une mort prématurée à cause d'un régime alimentaire de piètre qualité, d'une alimentation déficiente et d'une exposition occasionnelle à des aliments non salubres. Cela commence par une alimentation périnatale et un allaitement maternel inadéquat, un sevrage prématuré et le recours à des aliments industriels transformés pour bébés. Environ 70 % des enfants et des adultes canadiens ne consomment pas les quantités recommandées de fruits et de légumes, de lait ou de ses succédanés et d'aliments contenant des grains entiers. De plus, des tendances inquiétantes apparaissent dans la prévalence de cas d'embonpoint ou d'obésité chez les adultes, les adolescents et les enfants. Selon les dernières données, publiées en 2009,

près du quart des adultes étaient considérés comme obèses. XXVIII Les Canadiens qui vivent sous le seuil de la pauvreté sont davantage exposés à des problèmes de santé physique et mentale, n'ayant pas les moyens de se procurer des aliments nutritifs de qualité. En 2007-2008, près de deux millions et demi de Canadiens souffraient d'insécurité alimentaire. XXIX Or l'insécurité alimentaire est associée à plusieurs maladies chroniques, dont le diabète de type 2 et l'hypertension, ainsi qu'à des taux plus élevés de dépression, de stress, d'anxiété, d'isolement social, de troubles alimentaires et de troubles cognitifs, ainsi qu'à un recours plus fréquent aux services cliniques. Elle affecte également la famille, entraînant une dégradation des interactions parents-enfants, une alimentation déficiente chez les enfants en bas âge, des problèmes de santé psychologique chez les enfants ainsi que la dépression et des tendances suicidaires chez les adolescents. Les écoliers soumis à une alimentation déficiente auront plus de difficulté à réussir à l'école et présenteront plus souvent des problèmes affectifs et des troubles de comportement. XXX

PISTES DE SOLUTIONS

La Politique alimentaire populaire demande à l'ensemble du gouvernement canadien de s'engager à élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes qui garantissent l'accès universel à des aliments sains et salubres. Pour cela, il doit reconnaître que les choix alimentaires des citoyens sont influencés par leur environnement, les occasions qui s'offrent à eux et leurs conditions d'existence. Ces politiques et ces programmes doivent accorder une place importante à la mise en œuvre d'une stratégie nationale d'élimination et de prévention de la pauvreté, ainsi qu'à un ensemble de stratégies de soutien pour garantir l'accès à des aliments sains dans les lieux de travail, les écoles, les lieux municipaux et les quartiers défavorisés. La Politique alimentaire populaire réclame également une réorientation de l'agriculture soutenant la production locale et la consommation d'aliments sains ainsi qu'une révision de la réglementation en matière de sécurité alimentaire en vue de protéger les citoyens contre les maladies d'origine alimentaire, l'exposition aux contaminants et les additifs alimentaires.



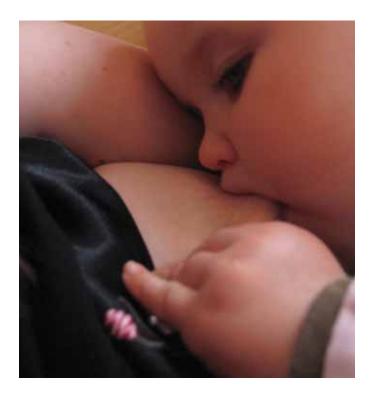
RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES

Mettre en œuvre une stratégie fédérale de prévention et d'élimination de la pauvreté fondée sur un revenu minimum garanti pour tous les Canadiens. Cela comprend notamment l'établissement d'un salaire minimum décent, ainsi que la révision systématique et le réajustement des programmes d'aide au revenu aux paliers fédéral et provincial/territorial, afin de s'assurer que tous les Canadiens aient les moyens d'acheter des aliments sains et nutritifs susceptibles de répondre à leurs besoins alimentaires en conformité avec leurs choix culturels. Cette stratégie, axée sur des objectifs mesurables et des échéanciers précis, devrait être élaborée en collaboration avec des représentants de la société civile, de même qu'avec les gouvernements municipaux et provinciaux/territoriaux, le monde des affaires et le secteur à but non lucratif au Canada. Ce programme doit intégrer une politique efficace visant à assurer à tous l'accès à un logement abordable, de façon à ce que les Canadiens n'aient plus à choisir entre payer le loyer ou se procurer de quoi se nourrir. XXXI

2 Le gouvernement fédéral doit travailler conjointement avec les gouvernements provinciaux et territoriaux à élaborer une stratégie alimentaire pancanadienne destinée aux enfants, garantissant que tous les enfants aient en tout temps accès à une alimentation qui leur permette de rester en santé. Un jalon de cette stratégie consisterait à assurer en milieu scolaire au moins un repas qui comporte des aliments locaux produits de manière écologique et éthique, salubres, nutritifs et culturellement appropriés. Ce programme comporterait également des « systèmes d'alimentation saine en milieu scolaire » (comprenant l'intégration de potagers scolaires ainsi qu'une initiation à la transformation des aliments et au compostage) ainsi que des programmes de sensibilisation aux questions reliées à l'agriculture et à l'alimentation, dès la maternelle, de façon à ce qu'à la fin de leurs études, les jeunes gens aient une bonne connaissance des aliments sains ainsi que de la façon de se les procurer et de les apprêter. Une fois le programme élaboré, le gouvernement fédéral doit allouer les ressources financières nécessaires à sa mise en œuvre. En outre, une telle stratégie doit prévoir une interdiction de toutes formes de publicité de boissons et d'aliments malsains destinée aux enfants.







3 Allouer un financement stable suffisant pour assurer la bonne marche des programmes communautaires qui améliorent la sécurité alimentaire. La grande priorité dans ce domaine doit aller au renforcement des capacités et à la révision du système. Étant donné la relation entre l'alimentation, la santé et l'éducation, l'aide financière pourra être accordée par les ministères de la Santé et de l'Éducation, par le truchement du transfert de paiement fédéral-provincial.

4 Il importe de réorienter et d'harmoniser à tous les paliers les politiques gouvernementales destinées à instaurer de saines habitudes alimentaires chez tous les citoyens, à partir de la naissance et tout au long de la vie. Une meilleure intégration s'impose dans la planification et l'élaboration des budgets, ainsi qu'entre les ministères chargés de l'agriculture, du commerce, de l'environnement et de la santé. Une meilleure intégration s'impose en matière de planification et d'élaboration de budget entre les ministères de l'Agriculture, du Commerce, de l'Environnement et de la Santé. Par ex-

emple, l'Accord cadre Cultivons l'avenir 2 (2013-2018) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et l'Accord sur la santé doivent viser ensemble à instaurer une politique agricole qui contribue à la santé de tous les citoyens canadiens. XXXIII

Démocratie alimentaire et gouvernance

LES DÉFIS

Les politiques agroalimentaires étant fragmentées et relevant de plusieurs services gouvernementaux et secteurs agroalimentaires, les interactions entre les différentes composantes du système alimentaire sont couramment ignorées. Par conséquent, bon nombre de solutions proposées aux lacunes du système alimentaire en méconnaissent ou négligent les causes profondes. En outre, il existe peu de mécanismes officiels, particulièrement au palier fédéral, pour assurer la participation des citoyens à l'élaboration d'une politique alimentaire. Une approche systémique demande d'être à l'écoute d'une grande diversité de voix et de mettre l'accent sur les valeurs d'interdépendance, de durabilité, de santé et de justice, plutôt que sur l'intérêt et le profit individuels. Elle doit également s'appuyer sur des recherches indépendantes, qui tiennent compte des « externalités » souvent ignorées dans la comptabilisation des coûts des systèmes agroalimentaires.

PISTES DE SOLUTIONS

L'objectif général consistant à établir un système alimentaire juste, participatif et écologique qui puisse fournir des aliments sains, acceptables et accessibles pour tous exige un processus de gouvernance ouvert, transparent et démocratique. Celui-ci doit prendre conscience des obstacles actuels à la participation et renforcer les mécanismes permettant de les surmonter. Il est essentiel d'aborder le système agroalimentaire comme un réseau interdépendant et interactif, et d'impliquer tous les paliers de gouvernement – municipal, provincial, fédéral – ainsi que les tribunes internationales et mondiales. Les comités et les tables rondes qui œuvrent à l'élaboration d'une politique alimentaire sont des modèles d'une approche systémique et intégrée de la politique et des programmes alimentaires. Ils



travaillent à accroître la collaboration entre les services gouvernementaux, les secteurs sociaux et les instances régionales, à élaborer et implanter des structures organisationnelles à paliers multiples, à reconnaître et soutenir les initiatives contribuant à soutenir les économies locales et à inclure les connaissances scientifiques ainsi que le savoir-faire traditionnel des collectivités. La structure de gouvernance d'une politique alimentaire canadienne axée sur la souveraineté alimentaire s'ancrera dans des modèles participatifs et systémiques comme ceux-ci.

RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES

Il importe de mettre en place des comités et des tables rondes travaillant conjointement avec tous les paliers de gouvernement (municipal, provincial/territorial et fédéral) à l'élaboration de politiques visant à instaurer un système alimentaire qui tienne compte de la justice sociale, de la résilience écologique et de la nécessité d'assurer des moyens de subsistance décents. Ces comités et tables rondes doivent comprendre des représentants de tous les secteurs reliés



au domaine agroalimentaire - santé, éducation, logement, environnement, programmes alimentaires communautaires, ainsi que de l'industrie agroalimentaire, des agriculteurs aux détaillants - et assurer la participation des citoyens dépossédés et marginalisés. Chaque comité doit être en mesure de s'organiser de façon autonome et de mettre en place un mode de fonctionnement correspondant à ses valeurs et aux principes d'accessibilité, de transparence, d'inclusion et d'égalité. À l'échelle internationale, l'un des meilleurs exemples dans ce domaine provient du Brésil. Au Canada, les administrations municipales de Toronto et de Vancouver ont mis sur pied des comités chargés de travailler à l'élaboration d'une politique alimentaire. Au chapitre de l'inclusivité, un modèle nous est fourni par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.) des Nations unies, qui assure la participation de tout l'éventail de citoyens préoccupés et touchés par la faim et l'insécurité alimentaire et un équilibre en ce qui a trait à la participation des citoyens des deux sexes, des diverses régions et des différents secteurs.

2 Toute politique alimentaire doit s'inscrire dans une analyse intégrée du système alimentaire dans son ensemble, afin de s'assurer que les solutions proposées aux lacunes de ce système s'attaquent aux causes profondes et d'éviter de créer d'autres problèmes par une approche compartimentée. Un exemple de ce type d'analyse nous est fourni par le projet Healthy Community Food System de la région de Waterloo, en Ontario. Parmi les actions entreprises, on compte des mesures prises pour favoriser le rapprochement entre les agriculteurs locaux et les consommateurs, l'élaboration d'une politique alimentaire locale, la consolidation de partenariats visant à assurer l'accès à des aliments sains, la création d'un réseau de systèmes alimentaires et l'élaboration d'une stratégie en vue d'améliorer le système alimentaire de la collectivité. Au nombre des résultats se trouve l'adoption de mesures pour protéger les terres agricoles, assurer la viabilité des entreprises agricoles et établir des marchés de quartier et des jardins communautaires dans les zones urbaines. Cette initiative s'active également dans les écoles et lieux de travail et réunit un grand nombre de partenaires œuvrant à assurer l'accès des citoyens à des aliments sains.



3 Toute initiative contribuant à diversifier l'économie doit être reconnue et soutenue, y compris les nouvelles approches économiques qui accordent la priorité aux valeurs d'interdépendance, de durabilité, de santé et de justice plutôt qu'au profit et à l'intérêt individuel. Par exemple, les centaines de coopératives alimentaires qui existent au Canada créent des marchés plus intéressants pour les producteurs et procurent des aliments de meilleure qualité aux consommateurs.

4 Les efforts déployés dans les domaines de l'éducation, de la formation et du renforcement des habiletés doit tenir compte du savoir issu de l'expérience acquise au sein des collectivités comme des connaissances scientifiques. L'environnement politique et l'éducation de la population ne peuvent que profiter de la contribution des agriculteurs ruraux et urbains, des pêcheurs, des chasseurs et des cueilleurs, des jardiniers et des peuples autochtones. Il existe actuellement trois partenariats de recherche communauté-université sur l'alimentation – rassemblant des membres des communautés locales, des organisations à but non lucratif et des universités – qui illustrent de quelle manière il est possible d'amalgamer des savoirs de diverses sources en vue d'un objectif commun.



Conclusion

Grâce aux nombreuses discussions de cuisine, réunions de comités, conférences, échanges en ligne et groupes de travail tenus d'un océan à l'autre, quelque 3 500 Canadiens ont pu contribuer leurs idées pour façonner la Politique alimentaire populaire. Ces idées ont inspiré les recommandations présentées dans ce document, lesquelles jettent les bases d'un système alimentaire permettant à tous les citoyens de se procurer ou de produire des aliments salubres, nutritifs et culturellement appropriés, tout en respectant l'environnement et en soutenant les économies locales et les collectivités. La Politique alimentaire populaire fait partie d'un vaste processus participatif et interactif continu qui constitue un modèle du type de relations permettant d'instaurer au Canada un système alimentaire axé sur la souveraineté alimentaire. Elle s'enracine dans le travail du mouvement alimentaire et rassemble des exemples d'initiatives qui modifient déjà la façon dont les citoyens cultivent, élèvent, attrapent, récoltent, transforment, emballent, se procurent, mangent et comprennent leurs aliments.

La Politique alimentaire populaire est lancée en collaboration avec Sécurité alimentaire Canada, porte-parole du mouvement alimentaire canadien; elle réunit des groupes et des individus qui travaillent à l'instauration d'un système alimentaire sain, écologique et équitable, tant pour les producteurs que pour les consommateurs. Les membres de Sécurité alimentaire Canada et d'autres organisations et individus s'activent déjà à défendre diverses pistes de solution esquissées dans ce document. Au cours des prochains mois, nous créerons d'autres alliances stratégiques pour consolider et étendre les initiatives s'inspirant de la Politique alimentaire populaire. La contribution de toute personne intéressée à améliorer le système agroalimentaire canadien est bienvenue. Veuillez consulter notre site Internet pour suivre l'évolution de cette campagne et obtenir d'autres renseignements pertinents: www.peoplesfoodpolicy.ca/fr



Remerciements

Le projet *Pour une politique alimentaire populaire* a été initié par des membres de Sécurité alimentaire Canada et bénéficie de l'appui financier de Heifer International Canada. Nous soulignons également la contribution financière d'Inter Pares, de l'Assemblée des Premières Nations, et d'USC Canada.



Graphisme: www.graphidome.com Photographie des paysages et des photos aux pages 3, 10, et 25: www.mikebeedellphoto.ca

Notes

- i « Household food insecurity, 2007-2008 », Canadian Community Health Survey, Statistique Canada. Disponible au http://www.statcan.gc.ca/pub/82-625-x/2010001/article/11162-eng.htm. Voir aussi « Household size, by province and territory », Recensement de la population 2006, Statistique Canada. Voir http://www40.statcan.ca/l01/cst01/famil53a-eng.htm
- ii « Household Food Insecurity in Canada in 2007-2008 : Key Statistics and Graphics », rapport sur les aliments et la nutrition, Santé Canada. Disponible au www.hc-sc.gc.ca/fn-an/surveill/nutrition/commun/insecurit/key-stats-cles-2007-2008-eng.php
- iii « Hunger Count 2010 : A comprehensive report on hunger and food bank use in Canada, and RECOMMANDATIONS for change », Banques alimentaires Canada, 2010. Voir www.foodbankscanada.ca/documents/HungerCount2010_web.pdf
- iv « Canadian Health Measures Survey: Adult obesity prevalence in Canada and the United States, 2007-2009 », Statistique Canada. Disponible au www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/110302/dq110302c-eng.htm
- v « Household Food Insecurity in Canada in 2007-2008 : Key Statistics and Graphics », op. cit.
- vi « NFU Participates in 'Agriculture 2020' Consultations : Tells AAFC to stop distorting farm income figures », communiqué de presse de la National Farmers Union, 26 mai 2010. Disponible au www.nfu.ca/press_releases/2010/05-26-2020_consultations.pdf
- vii « The financial picture of farms in Canada », Rencensement de l'agriculture 2006, Statistique Canada. Voir www.statcan. gc.ca/ca-ra2006/articles/finpicture-portrait-eng.htm
- viii « Facts Blast: Global Impact on Hunger », Rapport du Programme alimentaire mondial des Nations unies, mars 2010. Disponible au http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/communications/wfp187701.pdf
- ix The Economist, « Business and Water », 21 août 2008.
- x « Global Report », International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development, 2009. Disponible au http://www.agassessment.org/reports/IAASTD/EN/Agriculture%20at%20a%20Crossroads_Global%20 Report%20(English).pdf; « The climate crisis is a food crisis: Small farmers can cool the planet », GRAIN, novembre 2009. Disponible au http://www.grain.org/m/?id=275
- xi « The international food system and the climate crisis », GRAIN, octobre 2009. Disponible au http://www.grain.org/seedling/?id=642#_ref
- xii « Rising food prices: Policy options and World Bank response », rapport de la Banque mondiale. Disponible au http://siteresources.worldbank.org/NEWS/Resources/risingfoodprices_backgroundnote_apr08.pdf
- xiii http://www.fao.org/news/story/0/item/12660/icode/en/
- xiv « Hunger and the Pursuit of Profit: Food System in Crisis », Development and Peace, juin 2008. Disponible au http://www.devp.org/devpme/eng/advocacy/doc/DPFood.pdf

xv Ibid.

xvi http://www.ft.com/cms/s/0/51241bc0-18b4-11e0-b7ee-00144feab49a.html#axzz1ITcA1PvN

xvii « Agriculture at a Crossroads », IAASTD (International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development), avril 2008. Disponible au www.agassessment.org/

xviii « Eco-Farming Can Double Food Production in 10 Years, says new UN report », communiqué de presse, Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, 8 mars 2011. Disponible au www.srfood.org/images/stories/pdf/press_releases/20110308_agroecology-report-pr_en.pdf

xix « Household Food Insecurity in Canada in 2007-2008 : Key Statistics and Graphics », op. cit.

xx Burns, A., Bruce, D., & Marlin, A. « Rural Poverty Discussion Paper », Secrétariat rural, Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2007.

xxi « Household food insecurity, 2007-2008 », Canadian Community Health Survey, Statistique Canada. Disponible au www. statcan.gc.ca/pub/82-625-x/2010001/article/11162-eng.htm

xxii Kirkpatrick, S. et Tarasuk, V, « Food Insecurity is Associated with Nutrient Inadequacies Among Canadian Adults and Adolescents », Journal of Nutrition, 1er mars 2008, vol. 138, no 3, p. 604-612.

xxiii « Hunger Count 2010 : A comprehensive report on hunger and food bank use in Canada, and RECOMMANDATIONS for change », op. cit.

xxiv Lettres de l'Association médicale canadienne, 11 mars 2008. Disponibles au www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC2263083/pdf/20080311s00024p730.pdf

xxv Cette recommandation se retrouve également dans la section « Des aliments sains et salubres pour tous ».

xxvi « NFU Participates in 'Agriculture 2020' Consultations : Tells AAFC to stop distorting farm income figures », op. cit.

xxvii Cette recommandation se retrouve également dans la section intitulée « Des aliments sains et salubres pour tous ».

xxviii « Canadian Health Measures Survey : Adult obesity prevalence in Canada and the United States, 2007-2009 », Op. cit.

xix « Household food insecurity, 2007-2008 », op. cit.

xxx Pollitt, E., et Jacoby, ER. « Fasting and cognition in well and undernourished school children: a review of three experimental studies », American Journal of Clinical Nutrition, 1998 67 (suppl), 779S-84S.). Voir aussi Florence, M. D., et Asbridge, M. « Diet quality and academic performance », Journal of School Health, 2008 78(4), 209-214.

xxxi Cette recommandation se retrouve également dans la section intitulée « La souveraineté alimentaire dans les communautés urbaines ».

xxxii Cette recommandation se retrouve également dans la section intitulée « Agriculture, infrastructures et moyens de subsistance ».

Sécurité Alimentaire Canada fonde ses actions sur trois engagements étroitement liés :

La faim zéro: En tout temps, toute personne doit être en mesure de se procurer, en toute dignité, une nourriture de qualité, en quantité suffisante culturellement et personnellement acceptable. Cela est essentiel à la santé de notre population et exige la collaboration entre plusieurs secteurs différents, y compris le logement, la politique sociale, le transport, l'agriculture, l'éducation ainsi que les groupes communautaires, culturels, bénévoles et caritatifs, et les entreprises.

Un système alimentaire durable : Au Canada, la nourriture doit être produite, récoltée (y compris la pêche et autre récoltes d'aliments sauvages), transformée, distribuée et consommée de façon à maintenir et à améliorer la qualité de la terre, de l'air et de l'eau pour les générations futures, et de façon à ce que les travailleurs puissent gagner un revenu adéquat et œuvrer dans un environnement sain et sécuritaire en récoltant, en cultivant, en produisant, en transformant, en manutentionnant, en vendant au détail et en servant de la nourriture.

Les aliments sains et salubres: Des aliments salubres et nutritifs doivent être accessibles pour tous (et que les aliments moins nutritifs soient moins accessibles); les aliments (ainsi que les aliments sauvages) ne doivent pas être contaminés par des agents pathogènes ou des produits chimiques industriels; et aucun aliment nouveau ne doit entrer dans la chaîne alimentaire ou dans l'environnement sans des contrôles indépendants rigoureux et l'existence d'un système de pistage et de surveillance continus pour s'assurer de sa salubrité et de sa sécurité pour la consommation humaine.



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE CANADA

CP 48020 BP Bernard Montréal (Québec) H2V 4H0 Canada

(514) 271 7352 info@foodsecurecanada.org www.foodsecurecanada.org